

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE

DU 16/04/2020 :

« COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

La Direction fait un état des effectifs sur notre DDFiP pour la journée du **15 avril 2020** :

- 498 agent-es sont concerné-es par le Protocole de Continuité de l'Activité (PCA) ;
- 258 agent-es étaient présent-es dans les services sur les 1433 agent-es ;
- 200 agent-es sur le PCA sont amené-es à exercer leurs missions à domicile ;
- 301 agent-es sont en télétravail pour des missions prioritaires et non prioritaires (brigade et huissiers) ;
- 563 agent-es sont en Autorisations Spéciales d'Absences (toutes situations : gardes enfants, fragilité, réserves, en interruption de travail du à des cas contacts avec des cas suspectés) ;
- 17 cas avérés/suspectés à la DDFiP77.

Les statistiques changent tous les jours, car il y a un roulement dans les effectifs, il est difficile de figer une situation.

Point sur la campagne IR 2020

En préambule de cette audioconférence la Direction a fait un point sur l'organisation de la campagne IR 2020.

Le Directeur remercie tous les collègues qui sont mobilisé-es et pense aussi aux collègues confiné-es chez eux.

La campagne débute le 20 avril, elle s'achèvera le 12 juin pour les déclarations papier et le 11 juin pour les déclarations par internet. Elle se déroulera essentiellement par téléphone, car nous ne pourrons pas ouvrir nos accueils comme nous le faisons habituellement même à la fin du confinement. La DG compte beaucoup sur la déclaration automatique, un message va être envoyé dans ce sens aux contribuables. Cela concernerait 500 000 foyers fiscaux sur les 750 000 que compte le département. Mais des questions vont certainement être posées ce qui impose de gérer efficacement l'accueil téléphonique.

Les chef-fes de service ont travaillé sur l'implantation physique des agent-es pour faire coexister le présentiel et la distanciation sociale, aussi bien en matière de travail que de repas ou de circulation dans les services.

La doctrine du SG ne prévoit pas le port du masque dans les bureaux. Cette doctrine évoluera peut-être avec le temps.

La campagne de déclaration n'a pu être décalée plus par la DG, les avis d'imposition doivent absolument sortir courant du mois d'août afin que les contribuables en ayant besoin pour leurs démarches administratives ne soient pas bloqués.

Le danger à l'heure actuelle c'est que nous soyons moins vigilants sur les gestes barrière.

L'objectif est de constituer une équipe qui sera opérationnelle au moment du pic de charge, les chef-fes de services doivent reconstituer une équipe, définir les missions attribuées à chacun-e pour qu'au moment venu chacun-e soit opérationnel-le. Tous les agent-es des SIP qui ne sont pas en ASA (garde d'enfants, fragilité) sont mobilisables pour la campagne.

Le principe est le roulement des équipes, sauf si le flux est trop important, il faudra donc s'adapter à la demande.

La présence d'agent-es est obligatoire pour assurer l'accueil téléphonique, car il n'est pas possible de faire autrement. Les agent-es qui vont venir sur place seront principalement affecté-es au téléphone, quelque un-es feront la saisie des déclarations papier ou le traitement des anomalies. Tous les e-contacts seront traités en télétravail par les agent-es des SIP, avec le soutien des agent-es des PCRPs et de la DIRCOFI. Les contre-appels pour les prises de rendez-vous seront aussi si possible traités par les agent-es en télétravail. Pour le moment il est prévu de mobiliser les 15 télétravailleu-euses des PCRPs pour le traitement de e-contacts.

La Direction estime qu'il sera possible de faire venir un jour par semaine des télétravailleur·euses sur site une journée par semaine pour soulager les équipes en présentiel.

L'étude concernant la possibilité d'accéder aux e-contacts depuis un ordinateur personnel est toujours en court, la DG n'a pas encore statué définitivement sur cette possibilité. En l'état actuel des choses, la Direction pense que le département est assez préparé pour faire face au pic de charge sans avoir besoin de faire appel à la DIRCOFI.

Concernant la formation des agent·es pour la campagne IR, la division des particuliers et des affaires foncières a préparé, en plus des supports nationaux, tout une série de documents déjà distribués aux agent·es par les chefs de service. De plus, l'ENFiP a prévu des e-formations.

• Nous demandons depuis la première audioconférence le PCA par services avec le nombre d'agent·es présent·es, en télétravail et en ASA. Le PCA fourni aux OS ne donne pas ce détail mais nous réitérons notre demande de connaître le nombre de télétravailleur·euses par service.

Les statiques sur le nombre d'agent·es en présentiel et le nombre d'agent·es en télétravail a été préparé par le service RH et devrait être envoyé aux organisations syndicales prochainement.

• Dans cette période de crise, des collègues vont devoir être formé·es par d'autres collègues pour la campagne IR sur de nouvelles missions. La distanciation sociale étant quasi impossible lors d'une formation applicative, le port de masque et de gants est-il prévu lorsqu'un collègue en formera un autre ?

Pour la Direction, les gestes barrières continuent à s'imposer, il faut montrer l'applicatif en restant à bonne distance. La Direction considère que les formations sur place par les collègues doivent donc se faire en respectant la distanciation sociale et les gestes barrières.

Pour la Direction, équiper seulement les collègues effectuant les formations pourraient développer l'anxiété des collègues présent·es.

Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué que le fond du problème ne résidait pas dans le caractère anxiogène que peut susciter cet équipement mais plutôt dans le manque de moyens mis à disposition de l'ensemble des agent·es pour se protéger.

En effet, compte-tenu de la dotation actuelle en masques, la Direction est dans l'incapacité d'en fournir à la totalité des agent·es présent·es.

• Masques :

Une seconde commande de masques est en court la DDFiP 77 aurait 13 boîtes complémentaires soit 1300 masques. En accord avec la médecine de prévention, La priorité des masques serait donnée aux collègues qui prennent les transports en commun à raison de deux masques par jour. Il y a habituellement 200 personnes qui prennent les transports en communs. Pour le moment il y a 20 personnes en présentiel qui prennent les transports en commun, la liste nominative de ces agent·es a été fournie aux chef·fes de service pour la distribution. Pour les collègues qui reçoivent les régisseurs ils sont déjà dotés de masques.

Un marché national a été lancé, des devis ont été établies par la DG pour une commande de masques réutilisables, cette commande serait pour la sortie du confinement.

Dés le 17 avril une nouvelle livraison de gel hydroalcoolique et de lingettes va être effectuée par la Direction sur les sites.

• Séparateurs plastique : Avez-vous des nouvelles sur la dotation pour notre département ? Avez-vous d'autres solution si nous ne les recevons pas ?

Compte-tenu de la capacité de production du SDNC, la Direction a passé commande de 40 séparateurs plastique auprès d'une société privée, la livraison devrait intervenir à la fin du mois d'avril, ils seront installés par la DDFiP.

Pour la Direction, il est clair qu'il ne doit y avoir aucun accès au public dans les locaux jusqu'au 11 mai.

- **Ordinateurs portables : Les 50 ordinateurs portables sont-ils arrivés ? Ont-ils été distribués ? Peut-on connaître précisément dans quels services ils ont été déployés ? Vous deviez-nous fournir la liste des services qui avaient reçu les 113 premiers ordinateurs, nous ne l'avons toujours pas.**

La livraison devrait intervenir la semaine prochaine. Ils seront à destination principalement des SIP. Une liste de prioritaires a été constituée par les chef-fes de services des SIP. Les ordinateurs seront donnés d'après cette liste au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

La Direction s'est engagée à nous fournir la répartition des différents ordinateurs par services.

- **Frais de repas : La circulaire d'application sur les remboursements de frais de repas a-t-elle été publiée ? Avez-vous des précisions sur les modalités d'application du décret ?**

L'instruction est sortie le 15/04/2020 et prévoit une prise en charge de frais de repas sur la base de 17,50 € pour les collègues qui sont présents une journée entière sur site. Les agent-es doivent utiliser l'outil FDD pour faire les demandes de remboursement. Un pas à pas a déjà été mis en ligne sur le site Ulysse pour aider les agent-es n'ayant pas l'habitude de se servir de l'application. Pour la période passée (du 16 mars au 15 avril), il faudra faire une attestation sur l'honneur. À partir du 16 avril, les agent-es pourront mettre leur ticket de caisse des achats pour la semaine fait au supermarché comme justificatif de remboursement.

- **Frais kilométriques : Où en est la réflexion sur le remboursement des frais kilométriques pour les collègues qui se rendent au travail en ce moment et qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun ?**

La Direction nous répond que cette question n'a pas été traitée par l'ordonnance sur les remboursements de frais. Elle est encore en court d'instruction à la DGAFP,

- **Congés de report 2019 : Où en est ce sujet au niveau de la DGAFP ?**

La DGAFP a pris la décision de faire basculer les jours de report restants aux collègues sur le CET des agent-es. Pour cette année, le plafonnement de versement des jours sur le CET est annulé.

- **Quel est l'impact de la prolongation du confinement sur les travaux nécessaires au déménagement de Sénart ?**

De plus en plus d'entreprises vont reprendre le travail, la Direction espère que les travaux vont reprendre. C'est déjà le cas pour les travaux sur Chamblain afin d'accueillir le PTCG.

Pour le moment il n'y a pas d'impact pour le déménagement de Sénart. La grosse inquiétude se porte sur l'installation des locaux à Savigny. Dans l'idéal, l'opération devait être faite au 1^{er} septembre, mais il y a possibilité de décaler au 1^{er} octobre, car le bail de Sénart va jusqu'au 28 novembre. Pour le moment, il n'y a aucune modification dans le calendrier du déménagement.

- **Ménage renforcé : La prestation de ménage renforcé pour le mois d'avril a été prise en charge par le CHSCT, qu'avez-vous prévu pour la prise cette prise en charge pour le mois de mai ?**

La prestation renforcée est mise en place depuis début avril, à compter du 1^{er} mai, une demande de devis a été faite par la DDFiP pour prendre à sa charge la prestation de nettoyage renforcé. Un nouveau protocole a été mis en place pour que les bureaux utilisés soient pastillés pour faciliter le travail pour le nettoyage renforcé.

Pour la Direction, un passage quotidien de ménage renforcé est suffisant si les gestes barrières sont respectés.

- **Campagne IR : Quel taux de présentiel la DDFiP 77 envisage-t-elle pour cette campagne ?**

Dans l'esprit du DG les 40 % correspondent au nombre d'agent-es en présentiel. La Direction ne fera pas venir les agent-es s'il n'y a pas besoin. Les équipes sur place seront renforcées en fonction de la montée du nombre d'appel sur site. Les renforts de la DIRCOFI seront mobilisés si besoin au moment du pic de charge.

Solidaires Finances Publiques 77 a insisté pour que ce taux de présentiel ne soit pas mis en place dès le lundi 20 avril, nous n'en sommes pas encore à la reprise d'activité, les mots du Président de la

République sont toujours « restez chez vous » (jusqu'au 11 mai du moins). La Direction s'est engagée à ce que les SIP soient en effectifs réduits au début de la campagne et qu'il n'y ait pas les 40 % des effectifs de présents dès le 20 avril.

- **PCR/PCE : Concernant le soutien des agent·es « non empêché·es » issu·es des PCR/P et des PCE, qu'en est-il des agent·es ne pratiquant pas d'impôt sur le revenu de façon quotidienne ?**

Les agent·es ont reçu la documentation et ont accès à la documentation de l'ENFiP. 100 % des équipes des PCR/P ne sont pas mobilisées sur la campagne, seul·es les spécialistes IR des PCR/P vont être mobilisé·es dans un premier temps.

- **Collègues empêché·es pour garde d'enfants : Lors de l'audioconférence entre les organisations syndicales nationales et la Direction Générale hier, la DG va faire un nouveau rappel envers les directions locales pour que les pressions sur les agent·es en garde d'enfants retombent. Nous vous demandons de refaire aussi ce rappel au sein de la DDFiP 77 et d'indiquer clairement que tous les agent·es empêché·es ne doivent pas être mis en télétravail et encore moins en présentiel s'il·elles ne le veulent pas.**

La Direction est très sensible à cela, un rappel va être fait auprès des chef·fes de service lors de leur prochaine audioconférence.

- **Mouvements de mutations :**

La DG a annoncé le report des publications de mouvements nationaux, mais n'a donné pour le moment aucune date. Par conséquent les mouvements locaux seront eux aussi décalés.

- **Arrivée des contrôleuses stagiaires : Nous avons sur le département l'arrivée de contrôleur·euses stagiaires dont le début des stages est fixé au 11 mai. Comment allez-vous organiser leur arrivée sur la DDFiP77 dans une période qui sera très particulière ?**

5 contrôleurs stagiaires seront accueillis sur le département de manière dérogatoire pour effectuer leur stage pratique. Ils sont fonctionnaires donc seront géré comme les autres s'ils ont des contraintes particulières. Pour le moment la Direction n'a pas d'information sur ces stagiaires.

- **Prime exceptionnelle : Le secrétaire d'État a annoncé hier lors de l'audioconférence avec les organisations syndicales de la Fonction publique, l'octroi d'une prime pouvant aller jusqu'à 1000 euros. Avez-vous des précisions à nous apporter ?**

Pour le moment la Direction n'a pas plus de précision, seul certitude, il y aura 3 niveaux de prime :

- 100 %
- 2/3
- 1/3

- **Congés imposés : Comme le secteur privé, le gouvernement a donc décidé d'imposer des RTT et des congés pour les fonctionnaires en autorisation exceptionnelle hors éducation nationale et fonction publique hospitalière. Avez-vous là aussi des précisions à nous apporter ?**

L'ordonnance prise par le Président de la République prévoit le prélèvement-pour les agent·es en ASA des droits à congés pour les ARTT et pour les CA. Une proratisation est prévue pour les personnes en temps partiel et également pour ceux qui alternent présentiel et ASA. Pour les télétravailleurs un modèle d'autorisation de télétravail a été envoyé à l'ensemble des agent·es pour officialiser leur situation.

Concernant les jours de congés imposés aux télétravailleurs (5 jours), la Direction n'a pour le moment pas pris de décision à ce sujet et propose que ce sujet soit abordé à la prochaine audioconférence.

Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé cette ordonnance où l'on constate que le gouvernement est beaucoup plus réactif lorsqu'il s'agit de réduire les droits des agent·es que de les protéger via des fournitures de masques, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes...

Solidaires Finances Publiques 77 se demande où est la reconnaissance des agent·es puisque tous les agent·es sont touché·s même celles et ceux qui viennent en présentiel ou qui télétravaillent.

- **Concernant le dé-confinement possible le 11 mai prochain : Le président de la République prévoit donc le début du dé-confinement à partir du 11 mai dans des conditions encore bien floues qui ne laissent apparaître que la volonté de satisfaire le patronat et une reprise de l'économie. Pour Solidaires Finances Publiques 77, la question essentielle pour nous est : comment protéger au mieux les agent·es et les usager·ères au moment de la reprise d'activité quelle que soit la date. Maintenant que nous connaissons la date d'un possible dé-confinement, nous souhaitons que le groupe de travail sur la question de la reprise d'activité de la DDFiP 77 se tienne en amont de cette date.**

La centrale commence à réunir des groupes de travail reprise d'activité. La Direction a demandé aux chef·fes de pôle de commencer à réfléchir sur la reprise, mais pour le moment la reprise reste floue, car le confinement ne va pas être levé d'un coup.

Pour le moment la Direction trouve prématuré d'organiser un groupe de travail tant que la centrale n'a pas communiqué sur la reprise, mais reviendra vers les organisations syndicales pour l'organisation de ce groupe de travail.

Par ailleurs, un CHSCT informel « spécial Campagne IR » devrait se tenir dans les prochaines semaines.

La direction s'est engagée à fournir aux organisations syndicales les plans d'organisation des 12 SIP, ainsi que le protocole sanitaire mis en place dont les responsables de SIP et gestionnaires de sites ont déjà été destinataires.

**La prochaine audio conférence aura lieu
le jeudi 23 avril à 9h30.**

D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.